

FONDATION DU CNAM

Florence Poivey présidente de la Fondation du Conservatoire

La Fondation du Cnam est une fondation universitaire. Elle accompagne le Cnam dans l'accomplissement de ses missions de service public, formation, recherche et diffusion de la culture scientifique et technique. Le premier chantier qu'Olivier Faron, administrateur général du Cnam, a confié à la nouvelle présidente est la mise à jour des axes stratégiques de la Fondation.

Après un début de carrière à la direction d'Union Plastic, entreprise spécialisée dans la transformation de matière plastique, Florence Poivey devient vice-présidente de la Fédération de la plasturgie «en charge des richesses humaines» puis présidente, de 2012 à 2018.

En juillet 2013, **Pierre Gattaz** la nomme membre du conseil exécutif du Mouvement des entreprises de France (Medef) et présidente de la commission éducation, formation et insertion.

En 2019, elle est missionnée par **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, sur le lancement de l'initiative présidentielle «La France, une chance. Les entreprises s'engagent!» en faveur de l'inclusion dans l'emploi.

La Fondation du Cnam et le prix Charles-Henri Besnard

Le 4 décembre 2019, la Fondation du Cnam a remis le **Grand Prix Charles-Henri Besnard 2019** à **Mobius et Wind my Roof**, deux innovations prometteuses dans l'art de bâtir. Les deux lauréats ont reçu le premier prix ex æquo, d'une valeur de 25 000 € chacun.

Mobius propose des solutions de réemploi dans le secteur de la construction, basées sur du conseil et de la production de matériaux reconditionnés. L'innovation est avant tout sociétale, avec la mise en place d'une économie circulaire dans le BTP. Mobius offre ainsi une nouvelle perspective dans l'acte de construire, en limitant les déchets grâce à une consommation intelligente des ressources.

Wind my Roof développe une technologie de production d'énergie renouvelable intégrée au bâtiment, sous la forme d'éolienne de toiture modulaire. L'innovation repose sur l'exploitation des effets d'accélération des vents au niveau des acrotères. Elle est issue de travaux d'étudiants de l'École des Ponts ParisTech.

Présidé par **Jean-Sébastien Villefort**, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Construction durable, le jury était composé de personnalités de premier plan : Bruno Arcadipane, président d'Action Logement. Anna Maria Bordas, associée-présidente de bordas+peiro, maître de conférences titulaire à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine. Michel Cantal-Dupart, architecte urbaniste, professeur honoraire du Cnam. Patrice de Carné, délégué général de la Smart Building Alliance. Xavier Cespedes, président de Strains. Etienne Crépon, président du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Michel Dubois, ingénieur, représentant de la famille Besnard de Quelen. Thierry Febvay, directeur général de l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis – Seine Amont. Caroline Lecourtois, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette. Philippe Macquart, délégué général de l'Union des fabricants de menuiseries (UFME). Pierre Mit, président de Building Smart France. Emmanuelle Piergat, directrice des affaires publiques et des relations externes, Orange healthcare. Christophe Soisson, président de Valeurs Ajoutées. Jean-Marc Weill, président de C&E, professeur à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est.

Le Grand Prix Charles-Henri Besnard est le fruit du legs testamentaire universel de M. Besnard en faveur du Cnam. Dès 1917, Charles-Henri Besnard définissait, dans un brevet déposé au Cnam, les procédés de préfabrication en béton moulé et en ciment mousse.





1 juillet 2019

le **cnam**
fondation

➞ voir le site fondation.cnam.fr